



Retraites, l'incertitude

Anticipant sur le rapport annuel qui doit être publié fin novembre, le Conseil d'orientation des retraites (COR), répondant à une demande du premier ministre, a publié « une note d'étape au gouvernement », afin de déterminer l'impact de la crise sanitaire sur le système de retraite. On peut s'interroger sur le rôle de ce document intermédiaire dont les conclusions sont fragiles. Ce travail du COR ne peut en effet prendre en compte que la première vague de la pandémie, ce qui laisse une large place à l'incertitude. De plus, s'appuyer sur la notion discutée de « croissance potentielle », figée par ailleurs dans le marbre par le traité budgétaire européen, n'est pas la meilleure manière d'appréhender la situation financière du système.

L'impact de la crise financière et sanitaire sur l'économie et en retour sur le système de retraite est complexe. Se cumule au choc sur le PIB, propre à l'année en cours, une perte de 750 000 emplois dont les effets se prolongent ensuite comme une traîne. Il faudra, selon le rapport, attendre 2024, pour retrouver la croissance du PIB et la dynamique des recettes anticipées avant la crise. De ce fait, la part des retraites dans la ri-

chesse nationale va grimper mécaniquement à 15,2 % du PIB, cette année, pour redescendre à 14 % ensuite. Ces fluctuations ne résultent en rien d'une progression ou d'une régression de la générosité du système. Elles ne font que traduire le rôle d'amortisseur social de notre système de retraite.

Les dépenses du système de retraite sont très peu corrélées à la crise sanitaire. D'une part, la surmortalité due au Covid chez les personnes âgées n'a que peu impacté les dépenses de retraite. D'autre part, les pensions moyennes sont très largement indépendantes du contexte puisqu'elles sont le reflet des carrières passées. Le besoin de financement existe, certes, mais il tient pour l'essentiel à une diminution des recettes de 5,4 % par rapport à 2019, baisse qui résulte de l'explosion de l'activité partielle, du repli de l'emploi et des reports de paiement des cotisations, trois mesures qui, cumulées, réduisent de 8 % la masse salariale.

L'évidence est là. Quand 7 millions de personnes en France sont écartées d'un véritable travail, il devient difficile d'assurer la pérennité des régimes de retraite. La solution au fi-

nancement du système dépend de la croissance de l'emploi et d'une politique ambitieuse du travail. Quant aux besoins immédiats, c'est un peu plus de 25 milliards qu'il faut trouver. L'État a su mobiliser, en quelques semaines, 450 milliards pour « sauver les entreprises ». On ne comprendrait pas qu'il ne puisse pas réunir 1/20e de cette somme pour venir en aide aux régimes de retraite, ne serait-ce qu'en revoyant sa politique massive d'exonérations de cotisations au profit des entreprises.

Reste la question du devenir de la « réforme Macron ». L'augmentation de la part des personnes de plus de 60 ans dans la population, l'allongement de la durée de vie et l'aspiration à un nouveau mode de vie sont les trois défis qui ne sont en rien pris en compte dans cette réforme, réalité que perçoit plus nettement l'opinion publique. Le président de la République s'en inquiète, ce qui le fait hésiter à relancer sa réforme « grand format » des régimes.

Économiste et syndicaliste ■

par Jean-Christophe Le Duigou ,

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

L'état a su mobiliser

450 milliards pour « sauver les entreprises ». On ne comprendrait pas qu'il ne puisse pas réunir 1/20e de cette somme pour aider les retraites .

